

Fiche d'Inscription au 10^{ème} Trophée de Sécurité Routière des Casques d'Argent 27 Juin 2009

Voiture

Moto (hors scooters)

Nom	conducteur		Passager	
Prénom				
Adresse				
Date				
lieu				
Téléphone		Portable		
E-mail				

⁽¹⁾ **J'atteste sur l'honneur détenir un permis de conduire en cours de validité**

⁽¹⁾ **Dans le cadre de cette manifestation, j'autorise la prise d'images de ma personne uniquement pour un usage promotionnel de l'opération ou des activités des Casques d'Argent (A.S.A.S.P.P.).**

⁽¹⁾ **J'atteste sur l'honneur être détenteur d'une assurance couvrant les dégâts que je pourrai occasionner pendant toute la période du trophée de sécurité routière.**

Marque véhicule		Modèle	
Puissance		Type	
Compagnie d'assurance			
Numéro de contrat			
Valable jusqu'au		Immatriculation	

NB : ces informations ne seront exploitées que pour le Trophée des Casques d'Argent

Participation financière par personne (hors carburant) (non récupérable 7 jours ouvrés avant l'épreuve en cas de désistement) :

35 €

Le prix comprend les frais de restauration pendant la durée du Trophée

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « A.S.A.S.P.P. »

Une partie des bénéfices sera reversée à la recherche contre le Cancer et Maximilien enfant de l'ombre

La couverture en matière d'assurance du Trophée des Casques d'Argent est une Responsabilité Civile manifestation valable sur les ateliers et lieux de regroupement des participants. Dès l'usage de votre véhicule, la protection en matière d'assurance des ateliers et des trajets est à la charge de la compagnie d'assurance de votre véhicule dans le cadre d'une ballade, d'une promenade.

Signature :

Merci de renvoyer la présente fiche et votre chèque aux
Casques d'Argent, Camp de Voluceau – 78870 BAILLY (06.07.33.45.85)
www.casquesdargent.com

La confirmation par mail de votre inscription vous indiquera le lieu et l'heure du rendez-vous.

(1) cocher impérativement la case, sous peine de ne pas être accepté au 10^{ème} Trophée.